

CREIL le mag

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

DOSSIER

Le commerce, un enjeu pour le cœur de ville

ACTUS

Place aux
travaux de
l'Éc'Eau Port

P. 07

FOCUS

Dépann'Jeunes,
le coup de pouce qui
manquait aux 16-30 ans

P. 15

SOMMAIRE

**Bimestriel d'information
de la Ville de Creil**
Hôtel de Ville - Place F. Mitterrand
BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél. : 03 44 29 50 00

Directeur de la publication :
Jean-Claude Villemain

Rédacteur en chef :
Mélanie Ozeray

Rédaction :
Frédéric Noury
avec la collaboration
des Services municipaux

Maquette et mise en page :
Pierre Clavier

Crédits photos :
Cyril Leborgne, Séverine Landon,
Sainte Lucie, iStock

Impression :
Imprimerie RAS

Diffusion :
Kepha publicité

Tirage:
15 500 exemplaires

Dépôt légal :
ISSN 2608-3566



Retrouvez-nous sur le site internet

www.creil.fr

et sur les réseaux sociaux  

Hôtel de Ville

Place François Mitterrand BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél : 03 44 29 50 00 / Fax : 03 44 29 50 02

info@creil.fr

Lundi de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h,
et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de quartier Rouher

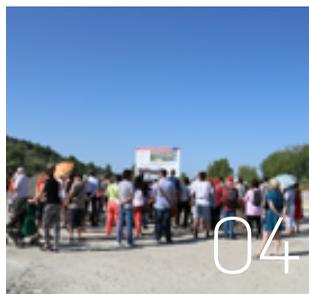
16, place de l'Église
Tél : 03 44 24 00 97 / Fax : 03 44 28 20 89

Mairie de quartier du Moulin

10, passage Jean Goujon
Tél : 03 44 25 24 06 / Fax : 03 44 28 20 85

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

80, rue Victor Hugo
Tél : 03 44 62 70 00 / ccas@mairie-creil.fr
Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



04

INSTANTANÉS

Retour en images

10

DOSSIER

Le commerce, un enjeu
pour le cœur de ville

06

ACTUS

07 Budget participatif
Le succès de la saison 2

09 Zoom sur
les Emplois francs

14

FOCUS

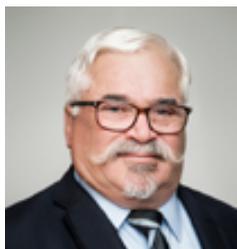
14 Près de 5 200 jeunes Creillois
ont repris le chemin de l'école

15 Dépann'Jeunes, le coup de
pouce qui manquait aux 16-30 ans

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant,
n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication et des Relations Publiques au 03 44 29 50 87.



10



Au fil des pages de cette édition du magazine municipal, vous trouverez comme d'habitude l'ensemble des actualités qui intéressent votre vie quotidienne. Budget participatif, brigade verte, nettoyage avant travaux sur le site Vieille Montagne, concertation pour la rénovation de la place Saint-Médard, autant d'informations autour des dossiers en cours qu'il est indispensable de mettre à disposition des habitants à l'aune de cette nouvelle rentrée.

Je vous invite tout particulièrement à consulter le dossier spécial consacré au commerce. Creil n'est pas épargnée par la crise de la désertification des centres-villes qui affecte globalement toutes les villes françaises. À Creil, le développement économique local, le commerce et l'artisanat sont au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous. Dans ce dossier vous sera offerte la possibilité de prendre connaissance de toutes les informations actualisées autour du plan Action cœur de Ville, des mesures de concertation qui l'accompagnent et du concours « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce ».

Les problématiques de la ville de Creil et surtout les moyens d'y remédier sont l'affaire de tous les Creillois. C'est une responsabilité qui nous incombe afin que nous soyons tous acteurs des projets qui intéressent la vie de la cité et les moyens de s'y épanouir.

En mon nom comme en celui du Conseil municipal, je souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Bonne lecture !

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil
Conseiller départemental de l'Oise

Jean-Claude Villemain

16

INITIATIVES

16 Sainte Lucie au parc Alata la recette du succès

17 L'association APRÈS se fait un devoir d'aider les collégiens

18

VIE MUNICIPALE

Espace d'expression libre et conseil municipal

“ À Creil, le développement économique local, le commerce et l'artisanat sont au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous.

et les moins jeunes, avec bien d'autres activités - qu'elles émanent de la municipalité ou du tissu associatif local - dont ce magazine a pour but de vous informer.

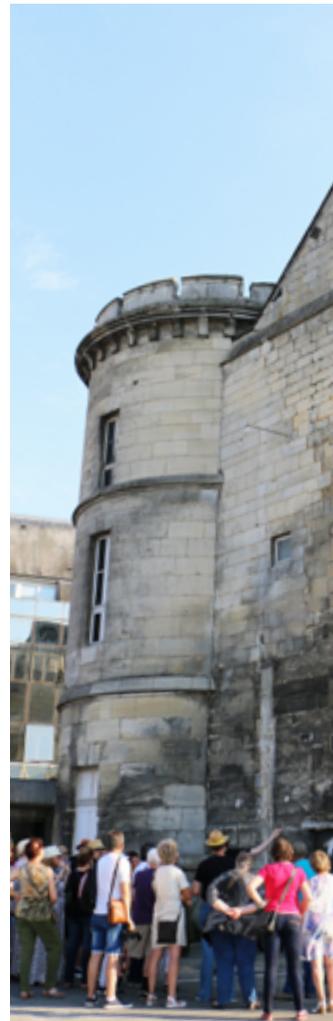
Le mois de septembre est l'occasion de renouer, après la pause estivale, avec les dispositifs qui façonnent la vie de la cité tout au long de l'année : les réunions des conseils citoyens vont reprendre leur rythme ; les animations culturelles et sportives vont se poursuivre pour les jeunes



20 mai

Vernissage « Voisins d'en haut, visions d'îlots »

Exposition urbaine mise en place par l'espace Matisse qui a affiché sur les murs, les habitants du quartier du Moulin.



13 juillet - 11 août

Creil Bords de l'Oise

De retour sur l'île Saint-Maurice, Creil Bords de l'Oise c'est des activités gratuites pour tous.

25 juin

Sur les traces de l'ancien château de Creil !

Nicolas Bilot, archéologue, a captivé un public venu nombreux pour en apprendre davantage sur l'histoire du château.



16 juin

Creil Colors

Carton plein pour cette nouvelle édition avec 5 000 spectateurs. Retrouvez les photos de l'événement sur le site internet de la Ville, www.creil.fr



29 juin

Balade urbaine, un rendez-vous avec l'avenir de votre ville

Vous étiez nombreux dans les rues de Creil à la découverte des projets du cœur de Ville.



La médiathèque A. Chanut décroche le label « Facile à lire » attribué par le ministère de la Culture

C'est pour lutter contre l'illettrisme et proposer des ouvrages adaptés au public en situation de handicap que la médiathèque a aménagé un espace « lecture facile ». Un dispositif qui, en octobre prochain, va être renforcé avec les travaux d'accessibilité du bâtiment, l'augmentation de l'offre de lecture dans les sections Jeunesse, une signalétique et un aménagement spécifique des espaces.

➔ Plus de renseignements sur le site internet de la Ville, www.creil.fr

Ouverture du Garage solidaire

Un service accessible aux personnes disposant de faibles ressources pour entretenir leur véhicule et avoir recours à un professionnel, c'est l'ambition du Garage solidaire voulu par la Ville. Pour effectuer des réparations à moindre frais, pensez à contacter le Garage solidaire au 03 44 24 20 97.

thé Dansant organisé par le CCAS

Vous avez 60 ans et plus ? Venez danser sur les musiques des années 50 à 80 (disco, valse, madison, tango, twist, salsa, rock...), le vendredi 11 octobre de 14h30 à 18h30.

● Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 07 70 03 70 98.

Tarifs: 10 € pour les creillois et 12 € pour les personnes extérieures à Creil.

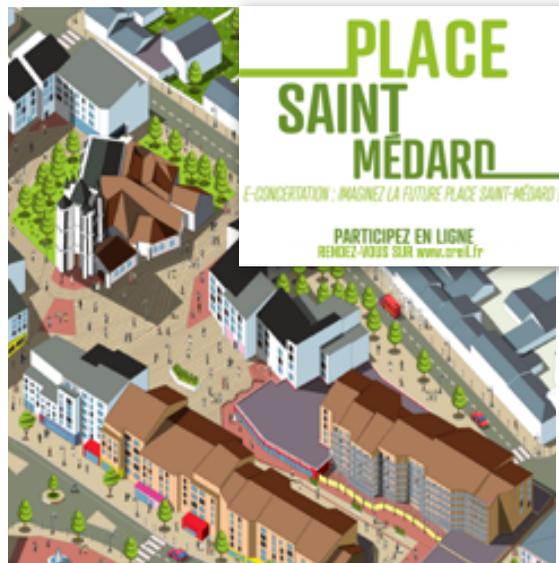
Un coffret-cadeau pour nos aînés

La Ville et le CCAS de Creil proposent un coffret cadeau de fin d'année aux creillois de 70 ans et plus. Les personnes qui ne l'ont jamais reçu sont invitées à se présenter au plus tard le 30 septembre munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au CCAS ou à l'accueil des mairies annexes.

● Pour tout renseignement contacter le 03 44 62 70 01.

Place Saint-Médard : imaginez et créez votre place idéale en 3 clics !

La Ville de Creil innove en lançant en juin dernier une concertation numérique dans le cadre de la rénovation de la place Saint-Médard et de ses abords, un des lieux emblématiques du cœur de ville. Une démarche de démocratie participative visant à informer et impliquer les habitants et usagers locaux.



La dynamisation du centre-ville se poursuit. Parmi les actions de la ville : le réaménagement des 16 555 m² de la place Saint-Médard et ses abords. Mobilier urbain, jeux pour enfants, commerces, végétation... L'application web offre une interface ludique et interactive qui permet de modéliser ses idées en 3D.

L'objectif de cette e-concertation est de permettre à tous d'enrichir le contenu du projet d'aménagement. Les résultats alimenteront un cahier des charges citoyen qui viendra compléter le travail de la maîtrise d'œuvre visant à la requalification de l'espace public.



Votre avis compte !

Rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Je participe ».



La concertation numérique de la place Saint-Médard, une nouvelle action pour la valorisation du cœur de ville dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville.

Place aux travaux

de l'Éc'Eau Port



5ha
EN COURS
DE NETTOYAGE

Les premiers coups de pioche liés à la réalisation de l'Éc'Eau Port fluvial ont été donnés ! Le site Vieille Montagne fait place nette après une vaste opération de nettoyage qui a eu lieu durant l'été. Les gens du voyage quitteront les lieux courant 2020. L'agglomération creilloise va construire 55 places en terrains familiaux localifs et aménager 30 places de caravanes. Ces familles bénéficient d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui leur permettra d'être accompagnées dans leur changement de situation.

Travaux de pré-configuration

Cet automne, des travaux de préfiguration de l'Éc'Eau Port vont être lancés pour 1,1 M€ subventionnés, avec notamment le tracé d'une voirie provisoire le long de l'Oise.

Le projet :

- La conception d'une darse recevant 60 bateaux,
- Une halte nautique de 20 places,
- 300 logements,
- Une résidence-hôtel de 2 700 m²,
- Une capitainerie, etc.

Budget participatif

Le succès de la saison 2



L'engouement est au rendez-vous avec 19 dossiers déposés cette année contre 10 en 2018.

Les Creillois ne manquent pas d'idées !

Les projets, qui ont été présentés en amont en conseils de quartier, vont de l'aire de jeux à la maison d'assistantes maternelles en passant par l'aménagement de places de stationnement.

La tâche du jury, composé de 6 élus et 7 habitants représentant leur quartier, sera compliquée car il devra choisir parmi les propositions présentées. Rendez-vous dans votre prochain magazine pour connaître les projets retenus.

360 000 €

LE BUDGET ALLOUÉ

3

DOMAINES D'APPLICATION
(propreté, cadre de vie, sécurité routière)

DU MOUVEMENT DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

À la police municipale

Franck Grigaux est devenu cet été le nouveau Directeur de la Tranquillité Publique de Creil. Venant d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) où il officiait depuis 2010, ce quadragénaire se retrouve à la tête d'un service dont l'effectif atteint une trentaine d'agents. Son objectif est de renforcer la présence des policiers partout en ville, de favoriser le lien avec la population et de lutter contre toutes les formes d'incivilités.

Au Conservatoire Municipal de Musique et de Danse (CMMD)

Rémy Hermitant, venant du conservatoire de Gonesse (95), assure depuis le 1^{er} septembre la direction du CMMD, suite au départ en retraite de Bernard Fleurette. Avec 500 élèves encadrés par 23 professeurs et trois agents administratifs, le CMMD permet la pratique de la danse, du chant ou d'un instrument de musique. Le conservatoire est un établissement municipal culturel dont le rayonnement va bien au-delà des limites de la ville.

Samedi 12 octobre venez à la rencontre de vos agents municipaux

« Ma Ville, Mes services publics », revient le samedi 12 octobre prochain fort du succès de la précédente édition.

Une journée ludique pour en savoir plus sur les métiers et actions des services de la Ville. Au programme : la découverte des nouveaux locaux du service jeunesse, les serres municipales, la visite de chantier de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. De nombreuses animations seront proposées avec des parcours à pied ou en bus. Une immersion dans les services municipaux pour petits et grands !

- ◆ Animation gratuite sur inscription auprès de la Maison de la Ville. Tél. 03 44 29 52 38 Mail. citoyennete@mairie-creil.fr



Journées européennes du patrimoine, Fête du goût, nouvelles acquisitions et restauration d'œuvres : **le service patrimoine sur tous les fronts pour cette rentrée**

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE **JOURNÉES DU PATRIMOINE : 4 LIEUX DE DÉCOUVERTES**

Le château de Creil - Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 11h à 18h, venez en apprendre davantage sur l'histoire du château grâce aux résultats des fouilles archéologiques.

Au musée Gallé-Juillet, (re)découvrez l'exposition temporaire sur l'hygiène moderne.

Les archives municipales - L'occasion de découvrir une autre facette du patrimoine de la Ville au travers de photos et documents anciens.

L'espace Matisse - Le samedi de 14h à 17h, venez libérer votre créativité avec des initiations à la céramique, la sérigraphie, la photographie et la sculpture.

DU MARDI 8 AU VENDREDI 18 OCTOBRE **LA FÊTE DU GOÛT MET À L'HONNEUR LE SERVICE JAPON**

Régalez-vous avec les contes gourmands d'Esther Rigaut. Découvrez les habitudes culinaires d'antan lors d'une visite sur le thème des arts de la table avant de profiter d'un petit goûter.

Animations scolaires et jeune public : du mardi 8 au vendredi 18 octobre.

Animations familles : dimanche 13 octobre à 14h et 15h30.

Plus de renseignements sur le site internet de la Ville, rubrique « agenda ».

193 FAÏENCES CREILLOISES ACQUISES

La Ville, qui a alloué un budget de 4 000 € pour les acquisitions cette année, a profité d'un subventionnement de 70 % grâce au fonds régional d'acquisition des musées de France. Assiettes et pièces de forme

(souières, saucières, jattes, etc.) de la première période de la faïence de Creil (1800 à 1840) prendront place au musée Gallé-Juillet, dans les salles d'exposition de la maison de la faïence.

RESTAURATION DU PATRIMOINE

Souhaitant préserver et mettre en valeur son patrimoine classé monument historique, la Ville restaure actuellement le tableau de l'église Saint-Médard, *L'adoration des bergers* de Laurent de la Hyre qui date d'environ 1635 et mesure 3 m sur 2. Six mois de travail seront nécessaires.

Dans cette même veine, une horloge cartel de 1745 environ va être restaurée et remise en fonctionnement dans le musée.

La restauration est prévue d'octobre 2019 à janvier 2020.

Propreté : la Brigade Verte fait reculer les incivilités



Découverte d'un dépôt sauvage, la Brigade Verte agit pour verbaliser les incivilités.

Depuis le printemps dernier, la Brigade Verte traque les dépôts sauvages et toutes les incivilités liées à la pollution urbaine. Si la prévention et le dialogue avec les contrevenants sont de mise, ces agents sont aussi amenés à verbaliser les réfractaires. Et ils se donnent les moyens de remonter jusqu'aux pollueurs en enquêtant.

BILAN :



48

COURRIERS DE RAPPELS

des bonnes pratiques envoyés (problèmes de conteneurs, de dépôts sauvages et abusifs ou de désherbage non-effectué)



61

DÉPÔTS SAUVAGES OU ABUSIFS IDENTIFIÉS



50

VERBALISATIONS

DE JANVIER À JUIN 2019

+ DE 529 T DE DÉCHETS

sur l'espace public

- 53 T PAR LA RÉGIE PROPRETÉ (dépôts sauvages et ilotage en centre-ville),
- 123 T PAR SITA dans les Hauts-de-Creil,
- 220 T AVEC LES MARCHÉS
- 133 T PAR L'ACTION DU BALAYAGE MÉCANIQUE.



VOUS CONSTATEZ UNE INFRACTION ?

COMPOSEZ LE NUMÉRO VERT :

0800 060 099

➔ Plus d'informations sur le site internet de la Ville, rubrique « Creil Pratique »

STOP AUX INCIVILITÉS !

Le civisme de tous ne peut que renforcer l'action développée par la Ville pour assurer un cadre de vie plus agréable.

Politique de la Ville : recherche d'emploi, un coup de pouce avec les Emplois francs



Le dispositif des « emplois francs », depuis le 1^{er} avril dernier, s'étend aux résidents des quartiers retenus dans le cadre de la Politique de la Ville. Ainsi, les habitants des quartiers Rouher, Cavées et Moulin, bénéficient d'un argument de poids pour leur recherche d'emploi.

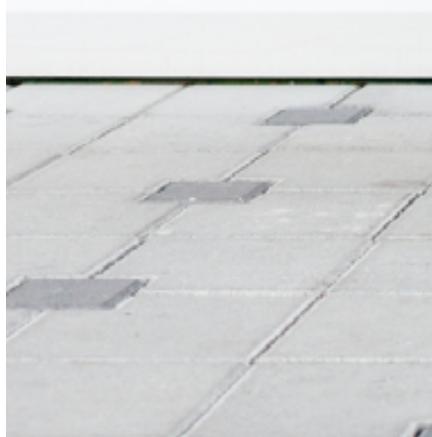
En choisissant de faire confiance aux compétences d'une personne habitant un quartier prioritaire, l'employeur peut recevoir 5 000 € par an renouvelable 2 fois pour un CDI, et 2 500 € pour un CDD de 6 mois pendant 2 ans. Toutes les entreprises sont éligibles à ce soutien (pas les collectivités). Bien entendu, le demandeur d'emploi peut lui aussi valoriser cette mesure lors de ses entretiens. Il n'y a pas de conditions d'âge ni de durée de chômage.

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI DANS L'OISE ?

Rendez-vous sur www.jobsudoise.fr.

5 structures intercommunales fédérées autour de l'Agglomération Creil Sud Oise ont créé ce site qui rassemble toutes les offres d'emploi sur le sud de l'Oise.

Le commerce, un enjeu pour le cœur de ville



Si les ouvertures de classes montrent bien le dynamisme démographique creillois (lire en page 14), l'activité commerciale en cœur de ville mérite une attention toute particulière. Face au développement du commerce en ligne et des centres commerciaux en périphérie, le centre-ville doit trouver toute sa vitalité.

Pour donner un nouvel élan au cœur de ville, différentes actions sont lancées : concours « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce », création du Comité Cœur de Ville, recrutement d'un manager de centre-ville... On vous explique tout dans ce nouveau numéro de Creil le Mag.

DEUX JOURS POUR CRÉER VOTRE INCROYABLE COMMERCE !

C'est une occasion exceptionnelle qui s'offre à ceux dont le rêve, caché ou avoué, est d'ouvrir un commerce. Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, la commune vous propose de participer les 18 et 19 octobre à un concours pour créer votre propre commerce en centre-ville !

18 - 19

OCT. 2019



MON CENTRE VILLE A UN INCROYABLE
COMMERCE

Leboncoin

CONCOURS

à la création de commerce

Testez votre projet
de commerce ou
d'artisanat en
36 heures !

Samedi 19 octobre - 11h
Présentation des projets
Le Flora - Ouvert à tous



Inscriptions - renseignements : www.moncommerce-centreville.com

Votez pour votre projet favori sur [/incroyablecommerce](https://www.facebook.com/incroyablecommerce) [@incroyable_com](https://twitter.com/incroyable_com)

ORGANISATION



PARTENAIRES





Boulangerie Pâtisserie
La Fleur de la Vallée

Creil a su convaincre les agences Auxilia et Visionari, soutenues par Leboncoin, de l'inclure cette année, avec 9 autres villes à l'opération « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce » (MVAIC). Une opportunité unique pour dynamiser toujours plus le centre-ville qui compte près de 170 commerces.

Ce concours de création d'entreprises, qu'elles soient commerciales ou artisanales, a pour objectif de réactiver les cases commerciales vides.

QUEL EST LE CONCEPT ?

Innovant, le programme de « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce » repose sur la rencontre entre ceux qui ont envie d'entreprendre en testant leur concept lors d'un marathon créatif de 36 heures, et les acteurs publics et privés du territoire, les propriétaires de locaux vacants et des concitoyens. Les avantages de cette initiative sont multiples : rendre les administrés « consom'acteurs » en les impliquant, réduire la vacance en fédérant les acteurs du commerce local et attirer des porteurs de projets.

Alors, entrepreneurs audacieux et propriétaires de boutiques endormies, il est temps de vous manifester !

36 H

DE MARATHON CRÉATIF

pour lancer son commerce

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOCAL COMMERCIAL VACANT À CREIL ?

N'hésitez pas à contacter le service commerce de la Ville afin que votre case commerciale soit mise en avant lors de cette opération.

Tél. : 03 44 29 67 16



COMMENT PARTICIPER ?

Il y a plusieurs façons de prendre part au concours.



PORTEURS DE PROJET

- « J'ai une idée d'activité en centre-ville et je souhaite la tester »
- « Je suis un commerçant qui souhaite développer une nouvelle activité ou transmettre »
- « Je suis un jeune créateur et j'ai besoin de conseil pour développer mon activité »



ÉQUIPIERS

- « J'ai des compétences que je souhaite mettre à disposition d'un futur créateur »
- « Je souhaite créer mon activité, et je veux vivre une première expérience de création »
- « Je suis étudiant ou en recherche d'emploi et je souhaite acquérir de nouvelles compétences et développer mon réseau »



COACHS

- « Je suis commerçant/artisan du centre-ville et je souhaite partager mon expérience »
- « Je suis un expert en création d'entreprise et je souhaite soutenir ce programme »
- « Je suis un chef d'entreprise et je souhaite faire bénéficier de mon expertise »



VOUS SOUHAITEZ LANCER UN COMMERCE ? CE PROJET VOUS PERMET DE :

- Tester votre idée en centre-ville en bénéficiant d'une méthodologie unique inspirée des startups.
- Intégrer un local vacant qui lui correspond et tenter de remporter des mois de loyers gratuits, par exemple.
- Bénéficier d'aides et de conseils d'experts locaux en création d'entreprises, commerçants et artisans du centre-ville.

COMMENT ÇA SE DÉROULE ?

Les entrepreneurs postulants, dès le vendredi matin devront présenter en deux minutes leur idée de commerce devant un jury. Puis ils s'installeront dans les cases vides de la Ville pour « plancher » sur leur projet. Pour les aider, ils seront accompagnés par des équipiers et des coaches. Le lendemain, aura lieu le jury final avec une présentation détaillée des projets sur tous les plans, de juridique à financier, suivie d'une remise des prix. Et pour l'occasion, la ville soutiendra le vainqueur qui recevra 3 000 € pour rembourser des frais qu'il devra simplement justifier par des factures.

Pour permettre aussi aux habitants de choisir leur projet préféré, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville, dès le vendredi midi, afin de voter pour le porteur de projet qui vous séduit le plus.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Depuis le site internet de la ville, www.creil.fr ou la page facebook de la Ville qui vous conduira vers un lien [eventbrite.fr](https://www.eventbrite.fr).

- Renseignements : « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce » au 06 21 53 77 45, ou par e-mail à anthony.puppo@auxilia-conseil.com. Plus d'infos sur : www.moncommerce-centreville.com

MON CENTRE-VILLE A UN INCROYABLE COMMERCE EST SOUTENU PAR PLUSIEURS PARTENAIRES LOCAUX : L'AGENCE SERENNIMO, LE CRÉDIT AGRICOLE DE CREIL, LA BGE, LA GMF, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE L'OISE, LE RESTAURANT LE FLORA, LE LYCÉE DES MÉTIERS AMYOT D'INVILLE, LES BOULANGERIES PÂTISSERIES LA FRIANDE ET LA FAÏENCERIE, LE MAGASIN MATCH.

ARRIVÉE D'UNE MANAGER DE CENTRE-VILLE

Dès octobre, la Ville accueillera une manager de centre-ville. La manager de centre-ville sera l'interlocutrice entre les commerçants et la Ville. Elle aura pour mission de développer une offre commerciale diversifiée et d'accompagner les enseignes/commerçants susceptibles de s'implanter à Creil, de faciliter les reprises, en accompagnant l'installation du commerçant jusqu'au bout.

Objectifs : coordonner les actions et lutter contre l'évasion commerciale.

72%

DES FRANÇAIS SONT FORTEMENT ATTACHÉS À LEUR CENTRE-VILLE

C'est ce que révèle le quatrième baromètre du centre-ville et des commerces, réalisé par l'institut CSA pour l'association Centre-Ville en mouvement et Clear Channel, publié en juin dernier.

AVEC LE COMITÉ CŒUR DE VILLE PARTAGEZ VOS IDÉES POUR LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

Le dispositif Action Cœur de Ville dont bénéficie Creil s'accompagne d'une large concertation grâce à une nouvelle structure de réflexion, le comité Cœur de ville. Elle regroupe des habitants et des commerçants qui échangeront leurs avis afin de rendre le centre-ville de Creil le plus attractif possible. Action Cœur de Ville se poursuit jusqu'en 2025, voilà qui donne l'occasion au comité de se prononcer régulièrement sur les projets en cours et à venir.

D'ores et déjà, une vingtaine de creillois s'y sont inscrits lors de la balade urbaine du 29 juin dernier ou depuis le site internet de la Ville.

● Inscriptions depuis le site Internet de la Ville, www.creil.fr, rubrique « Je participe ».



ENSEIGNES COMMERCIALES : CONTRAINTES RENFORCÉES EN 2020

L'installation d'une nouvelle enseigne commerciale ou la modification d'une enseigne existante située dans un rayon de 100 m autour des monuments historiques ou dans un site inscrit doit faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès des services de l'Etat (Direction départementale de l'Oise à Beauvais). À partir du 1^{er} janvier 2020, ce périmètre va s'élargir à un rayon de 500 m. Cette obligation va donc concerner beaucoup plus de commerces sur Creil. Car la ville compte trois monuments classés : l'église Saint-Médard (en 1920), le musée Gallé-Juillet (1923) et le Temple d'amour (1925).

TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les propriétaires de locaux commerciaux qui ne peuvent justifier de leur volonté réelle de louer, sont assujettis à une taxe annuelle pouvant aller jusqu'à 30% de la valeur locative du bien.

Objectif : lutter contre la vacance commerciale en centre-ville, préjudiciable à la dynamique du cœur de ville.

Si vous disposez d'une case commerciale vide, adressez-vous au service commerce au 03 44 29 67 16.

GRATUITÉ DU STATIONNEMENT



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le stationnement payant a été remplacé par le stationnement en zone bleue avec une durée limitée à 2 heures. Les résidents et commerçants ont la possibilité de bénéficier d'un abonnement. Renseignements auprès de l'accueil de la Police municipale au 03 44 29 52 23.

Objectif : favoriser l'accès aux commerces grâce à une rotation plus importante des véhicules sur les places de stationnement.

VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE,
RUBRIQUES « COMMERÇANTS ET ARTISANS » ET « GRANDS PROJETS »

Près de 5 200 jeunes Creillois ont repris le chemin de l'école



Toutes les bonnes choses ont une fin ! Les vacances sont terminées. Pour permettre aux petits creillois d'étudier dans les meilleures conditions, la ville s'est mobilisée pour la préparation de cette nouvelle rentrée. Décryptage.

CONCILIER ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS ET APPRENTISSAGE

Compte tenu du nombre croissant d'élèves, deux ouvertures de classes sont envisagées pour la rentrée 2019.

Autre nouveauté : les classes de CE1 en REP (réseau d'éducation prioritaire) des écoles Macé, Freinet, Descartes, Duruy, Rabelais et Montaigne sont dédoublées. Cette mesure, destinée à faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul), est rendue possible par la Ville qui met à disposition des enseignants des salles supplémentaires en capacité d'accueillir 15 élèves.

ENTREtenir ET SÉCURISER LES LOCAUX

Durant l'été les agents des services techniques n'ont pas chômé. Peintures, entretien des jeux extérieurs, rénovation des menuiseries et isolation des plafonds étaient également au programme d'une série de travaux dans les écoles. Parmi eux, la rénovation de la cour de l'école maternelle Berthe-Fouchère.

Parce que la sécurité est primordiale, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), des alarmes spécifiques liées aux risques d'attentats ont été installées dans chaque école creilloise. L'alarme signale un danger et invite les encadrants à engager les mesures de sécurité. Elle est répercutée auprès du Centre de supervision urbaine pour le déploiement des forces de l'ordre (polices municipale et nationale) si besoin. Un dispositif complet puisque la Ville a aussi installé des visiophones. L'investissement de 249 455 € est financé à hauteur de 62% via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

LE GOÛT DE LA LECTURE

À l'heure où nous avons tous du mal à décrocher des écrans, la rentrée creilloise se fait sous le signe de la lecture avec l'opération « Silence, on lit » lancée avec l'appui de l'association la Ville aux livres et le soutien de Danièle Sallenave, académicienne et initiatrice



PRATICO PRATIQUE

Pour simplifier vos démarches liées à la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et le périscolaire, rendez-vous sur Creil Espace citoyen. Vous pourrez gérer vos réservations, consulter vos factures et payer en ligne ! <https://www.espace-citoyens.net>

de ce projet national. Son objectif : inviter les élèves à profiter d'une pause quotidienne de 15 minutes un livre en main. Après un premier essai concluant dans les centres de loisirs cet été, l'initiative sera lancée, pour les écoles, lors du 33^e salon du Livre et de la BD de Creil, en novembre prochain.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN AVEC L'EMS

Du lundi au vendredi, de 16h30 à 18h, et le mercredi de 13h30 à 16h30, l'Ecole municipale des sports (EMS) invite les 6 - 16 ans à pratiquer gratuitement des activités sportives. Neuf sports sont proposés, comme escrime, boxe, taekwondo, hockey, natation, gymnastique, etc. En mai et juin derniers, une dizaine d'enfants en situation de handicap ont pu aussi profiter d'une section handisport. Un succès reconduit ! Reprise des activités en octobre.

● **RENSEIGNEMENTS** au service des Sports, espace Buhl, 36, rue Aristide-Briand, tél. 03 44 29 51 85
E-mail : sports@mairie-creil.fr

Dépann'Jeunes, le coup de pouce qui manquait aux 16-30 ans



Dépann'Jeunes se veut utile et complémentaire pour rendre possible les projets d'insertion ou de formation de tous les jeunes de 16 à 30 ans.

« Ce dispositif me tient à cœur car il peut lever des obstacles financiers, mais aussi révéler des difficultés sociales que les services municipaux peuvent aplanir, explique Marine Barbette, conseillère municipale à la jeunesse. Nous souhaitons qu'il soit accessible jusqu'à 30 ans car, le plus souvent, les aides s'arrêtent dès 25 ans. »

La mise en place de Dépann'Jeunes a été votée à l'unanimité par le conseil municipal de Creil en juin 2018 avant une phase de préparation et de mise en place. « Dépann'Jeunes agit en complémentarité des aides de droit commun. Il n'est pas question de se substituer aux aides qui existent, précise Ophélie Caudron, responsable adjointe du service Jeunesse. C'est d'ailleurs la première mission des animateurs qui reçoivent les jeunes : établir un diagnostic pour s'assurer que

le demandeur a bien engagé des démarches pour solliciter tous les organismes concernés. » Marel Niang, conseillère-stagiaire en insertion sociale et professionnelle au sein du service jeunesse de la Ville de Creil, a aidé à la mise en place du dispositif, elle explique : « Au-delà de la difficulté à s'insérer dans la vie active, il y a des freins sociaux à lever pour faciliter l'insertion des jeunes tels que : la mobilité, la santé ou le logement. Le dispositif Dépann'Jeunes va leur permettre de lever ses freins et de les accompagner au mieux dans leur projet professionnel. »

Le contact s'établit au service Jeunesse. L'animateur informe et accompagne le demandeur en tentant de réduire les lenteurs administratives. Ce travail crée une interaction entre tous les services

municipaux et les différents partenaires. Pour les mineurs, les parents sont bien sûr associés à la procédure. « Ensuite, le jeune doit s'impliquer en défendant son projet devant la commission, composée d'élus de représentants des services (CCAS, service Jeunesse...) et de partenaires ayant connaissance de la situation du jeune », précise Nourddine Bougdaoua, directeur du service Jeunesse et Prévention/Médiation. La commission examine les demandes et rend une réponse motivée, positive ou négative. Puis, Dépann'Jeunes peut débloquer une somme représentant 25% du projet sans toutefois dépasser le plafond de 500 €. Pour mener à bien ce dispositif, une enveloppe budgétaire de 20 000 € est allouée. Une première phase d'expérimentation aura lieu du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019. Un bilan sera effectué et d'éventuels changements ou améliorations pourront alors être opérés avant la poursuite du dispositif.

« Dépann'Jeunes agit en complémentarité des aides de droit commun. »

Ophélie Caudron,
responsable adjointe du service Jeunesse

Dépann'Jeunes intervient pour les projets d'insertion professionnelle, de formation, de mobilité et de scolarité. Il peut s'agir d'une formation en langues étrangères, d'un accompagnement pour valider des acquis, de faciliter le transport pour un stage ou un voyage universitaire, de passer un CACES, d'acheter une tenue professionnelle, une trousse à outils ou des couteaux de cuisine...

Lorsque le concours de Dépann'Jeunes est validé par la commission, l'aide n'est pas versée au jeune, mais au prestataire chargé de la mise en place du projet de la personne.

● DOSSIER À RETIRER AU SERVICE JEUNESSE JEUNES2CREIL, 21, avenue Antoine-Chanut à Creil ; tél. 03 44 25 69 34 ; e-mail jeunesse@mairie-creil.fr.

Sainte Lucie au parc Alata la recette du succès



Trop à l'étroit à Gouvieux, l'entreprise Sainte Lucie peut enfin prospérer au parc Alata de Creil-Verneuil. Un déménagement capital pour assurer la croissance de cette société d'épices et d'aides aux desserts.

Ses petits pots contiennent tous les ingrédients pour pimenter vos plats ou agrémenter un gâteau : l'entreprise Sainte Lucie s'invite discrètement sur vos tables depuis des décennies. De la vanille Bourbon au piment tabasco, des raisins bruns au poivron rouge, des vermicelles arc-en-ciel au mélange couscous, ses ingrédients sont devenus indispensables à la réussite de vos repas. Et depuis deux ans, le succès de cette entreprise familiale se conjugue à Creil, dans le parc Alata.

« Sainte Lucie a été créée en 1885 par deux frères qui importaient de la vanille de Madagascar à Paris, explique Alexandra Lattaignant, 40 ans, directrice générale. Cette famille a été à la tête de la société jusqu'en 2003 quand elle l'a cédée à des repreneurs dont mon père, Joseph Bourget qui était dans l'industrie agro-alimentaire.

Mon frère Jérémie l'a rejoint comme gestionnaire en 2004, puis tous les trois nous avons racheté la société en 2008. »

Un coup de fouet est alors donné à l'entreprise dont le chiffre d'affaires est passé de 8 à 30 M €, en dix ans. Sauf que les 7 500 m² de

Gouvieux ne sont plus suffisants. « Dès 2013, nous avons cherché à nous étendre aux alentours, en vain. Pourtant, nous ne sommes ni bruyants ni polluants. Puis nous avons découvert le parc Alata de Creil-Verneuil où tout nous a été facilité. Et la situation géographique est idéale. Nous avons bâti sur 4 500 m² avec le soutien de l'Agglomération Creil Sud Oise, la Région et l'Europe. » Conséquence : sur 70 salariés, les 23 transférés à Creil ont déjà été renforcés par 5 embauches supplémentaires.

« Sainte Lucie a été créée en 1885 par deux frères qui importaient de la vanille de Madagascar à Paris.

Alexandra Lattaignant,
directrice générale de Sainte-Lucie

Depuis septembre 2017, toute l'activité « sucrée » est à Alata, le « salé » demeurant à Gouvieux. « En parts de marché, nous

89%

DES EMBALLAGES ACHETÉS
recyclables

100

PALETTES PAR AN
remises aux Restos du cœur

200 T

DE FRUITS SECS
importés par an

200

RÉFÉRENCES

en épices et autant en aides aux desserts

sommes le petit Poucet en France : 10 % pour l'aide aux desserts, 6 % pour les épices », résume la directrice. Mais Sainte Lucie se donne les moyens de ses ambitions. « Nous avons maintenant une activité "restauration hors foyer", nous nous plaçons sur l'export et nous mettons l'accent sur la recherche et le développement, car les épices comme les parfums sont une question d'associations et de dosages. Nous avons créé une gamme de thés, nous travaillons sur des produits bio et nous venons de récupérer la licence Ancel (entremets et préparation pour desserts et gâteaux).»

« Nous venons de décrocher une certification internationale qui fait référence dans l'agro-alimentaire pour la qualité de notre organisation, se réjouit la directrice. Nous sommes aussi certifiés "PME + engagées" pour les entreprises vertueuses dans leur gestion sociale, sociétale et environnementale. » L'avenir ? « Il s'inscrit au parc Alata avec le prochain regroupement de toutes nos activités. Et nous continuerons à recruter pour nous ancrer dans le secteur et assurer la pérennité de Sainte Lucie. »

L'association APRES se fait un devoir d'aider les collégiens

Depuis trente ans, Jeannine Hernandez veille sur les élèves du collège Jean-Jacques-Rousseau qui profitent chaque soir de son association APRES pour revoir leurs leçons et rédiger leurs devoirs. Nous l'avons rencontrée.



Ambiance décontractée mais studieuse. Quatre soirs par semaine, deux salles du centre de rencontre de la cavée de Paris bourdonnent de dates d'histoire, de déclinaison de verbes et de formules mathématiques. Grâce à l'association APRES (Agir Pour la RÉussite Scolaire) de Creil, des élèves du collège Jean-Jacques-Rousseau réalisent leurs devoirs avec l'aide de bénévoles. « L'association a été fondée en juin 1988 à la demande de Jean Anciant, l'ancien maire et de la principale du collège, Mme Sarlin », se souvient Jeannine Hernandez, présidente d'APRES depuis 2000.

Les débuts dans la maison de quartier sont hésitants avec une poignée d'élèves de la 6^e à la 3^e. Fin 1988, Jeannine Hernandez, alors salariée au secrétariat du collège, rejoint le noyau dur d'APRES, le président Georges Jouandin et Jean-Michel Zakhartchouk, professeur de Français à Jean-Jacques-Rousseau. L'installation au centre de rencontre est déterminante. « Avec l'arrivée de bénévoles, nous avons élargi les permanences, rappelle Jeannine Hernandez. Comme le bouche-à-oreille a fonctionné, nous avons dû définir un cadre avec une charte de bonne conduite signée par l'élève et ses parents. Nous ne donnons pas de cours, mais nous apportons de l'aide au travail scolaire dans un environnement calme et respectueux. » Les bienfaits de ces séances programmées de 17 heures à 18 h 30 se révèlent vite. « Les élèves

se montraient plus attentifs. Pour cela nous jouons sur plusieurs tableaux : scolaire mais aussi éducatif et culturel. Les élèves qui viennent de 2 à 4 soirs par semaine peuvent s'inscrire à des ateliers : écriture, BD, calligraphie, commedia dell'arte, danse contemporaine. Fin juin, une soirée est dédiée à la restitution de tous les ateliers en présence des parents. »

« APRES réalise un travail complémentaire à celui du collège, estime Idriss, un parent. Les animateurs remplacent les familles qui n'ont pas toujours le temps ou les capacités de suivre leurs enfants. Nous le voyons avec Rédouane qui a fait des progrès. »

“ Nous ne donnons pas de cours, mais nous procurons de l'aide au travail scolaire dans un environnement calme et respectueux. ”

L'association programme aussi des animations : elle invite le chercheur Azouz Beggaz, l'écrivaine Jeanne Benameur, propose du théâtre, une exposition du musée de Creil, une sortie à la Cité des sciences. « Tout est gratuit sauf les sorties, et à l'inscription nous demandons 1 € de solidarité

30 ANS
D'EXISTENCE

60
ADHÉRENTS

14
BÉNÉVOLES
qui sont présents chaque semaine

pour des enfants de pays défavorisés via la Solidarité Laïque ».

Le budget est bouclé avec l'aide de la ville, du Département et de l'Etat. Partenaire du collège Jean-Jacques-Rousseau, APRES a reçu l'agrément de l'académie d'Amiens et de la Jeunesse et des Sports et est inscrit dans le Projet d'Etablissement du collège JJ. Rousseau.

« Depuis 30 ans, nous aidons des enfants d'ingénieurs ou d'ouvriers, c'est une aventure humaine incomparable, admet Jeannine Hernandez. Et parmi nos 60 adhérents, nous recevons désormais les enfants des élèves qu'on accueillait au départ ! »

● INSCRIPTIONS le vendredi 27 septembre, de 17 heures à 18 h 30, au centre de rencontre, rue du Valois. Tél. 03 44 25 68 19

Groupe «Élus socialistes et républicains»

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 23 juin 2014, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engageant que leurs auteurs.

La période estivale a été endeuillée par le décès de monsieur Jean-Mathieu MICHEL, maire de Signes, dans l'exercice de ses fonctions. Cet élu local, pourtant connu et respecté, a payé au prix de sa vie le fait de simplement faire respecter la loi contre un type d'incivilité qui semble se répandre tant en milieu urbain que rural : les dépôts sauvages.

L'enquête en cours dira si la cause est finalement accidentelle ou pas. Quoi qu'il en soit, l'évènement a permis de mettre en lumière un phénomène trop souvent banalisé : l'irrespect qui s'exerce à l'encontre de celles et ceux qui sont dépositaires de l'autorité publique ou exercent une mission de service public : élus locaux certes, mais nous

pourrions encore citer les pompiers, le personnel hospitalier...

Un irrespect voire un mépris souvent encouragés voire exacerbés par des moyens d'expression où la parole est totalement désinhibée. Injure et haine sont trop souvent le lot commun des réseaux sociaux. Trop nombreuses sont les victimes des dérives des systèmes d'expression favorisant l'anonymat et le lynchage par écran interposé.

Aucune ambition, aucune revendication ne peut être assouvie par le moyen de l'insulte, de la diffamation ou de l'intimidation. Quels que soient les intérêts à défendre, qu'ils soient publics ou

personnels, la parole doit toujours respecter le débat contradictoire, la courtoisie et le sens de l'intérêt commun et de la dignité que l'on reconnaît à son prochain.

Engageons-nous à toujours favoriser des paroles et des actes qui élèvent le débat public et l'encouragent dans le respect des règles démocratiques qui forgent notre vivre ensemble. Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité n'ont de sens que dans la mesure où elles sont réciproquement partagées...

Groupe Socialiste et Républicain
www.ps-creil.fr

Groupe «Creil Solidaire et Rebelle»

Creil est belle et accueillante, Forte de son histoire, de ses quartiers, de ses habitants. Riche aussi de savoirs, de compétences et d'énergies.

Et pourtant les Creillois,es sont nombreux à souffrir des inégalités suite aux décisions prises par Mr Macron, qui ont un impact très négatif au niveau local. Le recul du service public de proximité, la fermeture de notre maternité, la baisse de l'offre de soin sur le territoire ...

Ces décisions qui creusent encore plus les inégalités, favorisent le recul de l'action publique et abiment chaque jour le lien social dans notre ville sont soutenues par le comité local de LREM de Creil.

Il est urgent de donner de l'espoir et c'est possible !

C'est pourquoi les communistes appellent l'ensemble des forces de gauche à se rassembler et à mobiliser largement pour changer l'avenir de Creil.

Les élections municipales de 2020 seront l'une des étapes essentielles de ce changement. L'engagement de toutes celles et ceux qui veulent que Creil et ses habitants construisent une ville solidaire, écologique et citoyenne.

Nous avons la conviction que les forces de gauche, syndicales, associatives et citoyennes réunies peuvent gagner pour conduire Creil vers le progrès social et partagé.

Sans hégémonie, rassemblé.e.s et déterminé.e.s, dans le respect de notre diversité, nous avons la responsabilité de nous engager collectivement pour construire un projet qui parle des urgences, des revendications que nous portons inlassablement dans les mobilisations comme dans les institutions et qui remette l'humain au cœur des enjeux et des décisions municipales.

Nous appelons toutes celles et ceux qui partagent cette ambition à se réunir dès la rentrée afin de définir ensemble les contours et la méthode d'un projet rassembleur et progressiste pour Creil.

Les élu-e-s du groupe Front de Gauche et Républicains et Citoyens
Contact : 06.09.90.62.45

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Le Maire

Jean-Claude VILLEMMAIN
sur RDV au 03 44 29 50 51



Nicole CAPON,
1^{re} adjointe
Solidarité – Logement – Organisation des services – Personnel
sur RDV au 03 44 29 50 25



Jean-Claude CABARET,
2^e adjoint au maire
Patrimoine – Voirie – Cadre de vie
sur RDV au 03 44 29 50 25



Cédric LEMAIRE,
3^e adjoint au maire
Politique de la ville – Outils numériques
sur RDV au 03 44 29 50 25



Aïcha GUENDOUBE,
4^e adjointe au maire
Autonomie des personnes – Handicap
sur RDV le lundi de 14h à 16h
aicha.guendouze@mairie-creil.fr



Danièle CARLIER,
5^e adjointe au maire
Culture
sur RDV au 03 44 29 50 25



Brahim BELMHAND,
6^e adjoint au maire
Urbanisme
sans RDV au 03 44 29 67 71



Yvette FOURRIER-CESBRON,
7^e adjointe au maire
Vie démocratique – Citoyenneté
sur RDV au 07 80 43 16 01



Fabienne LAMBRE,
8^e adjointe au maire
Commerce local – Marchés – Tranquillité publique
sur RDV en matinée au 03 44 29 50 25



El Hassan ABBADI,
9^e adjoint au maire
Éducation – Jeunesse
sur RDV
elhassan.abbadi@mairie-creil.fr



Najat MOUSSATEN
10^e adjointe au maire
Petite enfance – Enfance – Périscolaire
sur RDV le lundi au 03 44 29 50 51



Abdoulaye DEME
11^e adjoint au maire
Développement de la Vie sportive – Insertion des jeunes
sur RDV le samedi de 10h à 12h
au 03 44 29 50 51



Babacar N'DIAYE
12^e adjoint au maire
Médiation – Logement
sur RDV le mercredi de 15h à 17h
au 03 44 29 50 51

Groupe «Génération Creil» Les Creillois aiment leurs services municipaux

En ce mois particulier de rentrée, nous souhaitons rendre un hommage appuyé à tout le personnel municipal qui « fait » les services municipaux au quotidien.

Cet hommage est d'autant plus mérité que nous connaissons parfaitement les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leurs différentes missions.

Vétusté de certains locaux, défaillances en matière de logistique, manque de soutien voire simplement d'écoute de la part des élus de la majorité..., leurs griefs légitimes sont nombreux.

Pourtant, le service public municipal revêt une importance particulière pour nos concitoyens. Voirie, entretien des

écoles, petite enfance, sécurité et tranquillité publique, état civil... ce sont autant de services de proximité qui impactent notre quotidien.

Dès lors, les conditions matérielles d'exercice, la bonne gestion, la « non-politisation » du personnel, la réelle co-élaboration des projets entre les élus et le personnel sont des éléments indispensables à leur bon fonctionnement.

Dans une ville comme Creil, qui comprend des populations cumulant pour certaines des difficultés d'ordre social, la mairie se doit d'être encore plus garante du bon fonctionnement de ses services, tant ceux-ci participent à l'épanouissement et à la qualité de vie de ses habitants.

C'est ce que nous continuerons à marteler chaque fois que l'occasion nous sera donnée, ne désespérant pas qu'un jour, la majorité municipale actuelle prendra enfin ses responsabilités.

D'ici là, nous vous souhaitons beaucoup de courage au personnel municipal et nous lui assurons une nouvelle fois notre entier soutien.

Excellente rentrée à tous et MERCI !

GÉNÉRATION CREIL
www.generationcreil.fr

Groupe «Ensemble, défendons une certaine idée de Creil» L'éducation et la jeunesse, un enjeu majeur pour notre ville !

La fin des vacances sonne le début de l'année scolaire. Nous souhaitons à tous les enfants de Creil une bonne rentrée ainsi qu'à leurs parents.

Aujourd'hui, je souhaite aborder un point essentiel pour l'avenir de notre ville, je veux parler de nos enfants et de leur éducation.

Avec un taux de réussite au bac de 75% à Creil contre 88% au niveau national et 94% à Beauvais ou Compiègne ; nous pouvons légitimement nous poser la question de l'égalité des chances face à l'éducation. Or ce dont je suis sûr, c'est que les enfants creillois ne sont pas moins intelligents qu'ailleurs mais encore faut-il leur créer les meilleures conditions pour faciliter leur épanouissement et leur réussite.

L'école maternelle et l'école primaire sont les piliers fondamentaux pour la bonne poursuite des études de nos enfants. Ce sont dans ces premières années que se jouent leur avenir. Or ces écoles sont de la responsabilité de la commune et c'est à la ville de créer toutes les conditions afin que nos enfants en bénéficient au mieux.

Est-il admissible de voir l'état de vétusté de certaines écoles de Creil ? Est-ce aux parents de fournir parfois le savon ou le papier toilette ? Est-ce normal que les recommandations faites par les conseils d'école ne soient pas suivies d'effet ?

Une ville se doit d'assurer l'égalité républicaine face à l'éducation et elle se doit également d'assurer l'éveil

sportif, associatif et culturel de ses enfants afin de leur apporter les bagages nécessaires pour affronter dans les meilleures conditions les étapes suivantes de leur enseignement. Creil devra répondre à tous ces défis pour changer son avenir !

Fidèlement

Michaël Sertain
Permanence sur RDV : 07 83 14 90 18
www.michaelsertain.fr



Mariline DUHIN
Petite enfance
sur RDV le samedi à partir
de 10h au 03 44 29 50 51



Karim BOUKHACHBA
Vie associative
Sur RDV au 06 09 90 62 45



Yesim SAVAS
Relations internationales –
Évaluation des politiques
municipales, associatives
et du projet urbain
sur RDV le samedi matin
au 03 44 29 50 51



Fabrice MARTIN
Espaces verts –
Cadre de vie – Santé
sur RDV au 06 84 74 31 46
fabrice.martin@mairie-creil.fr



Loubina FAZAL
Développement durable
sur RDV au 03 44 29 50 51



Nuh ATAKAYA
Projet Gare Coeur d'Agglo
sur RDV le lundi de 9h30 à
12h30 et de 14h à 17h
au 03 44 29 50 51



Hafida MEHADJI
PRU Rouher
Le samedi matin
hafida.mehadjij@mairie-creil.fr



Marine BARBETTE
Jeunesse
sur RDV
marine.barbette@mairie-creil.fr



Adnane AKABLI
Égalité des droits – Lutte
contre les discriminations
sur RDV au 06 01 39 51 96



Florent LELONG
Développement local
par la culture
sur RDV le samedi matin
de 9h à 11h
florent.lelong@mairie-creil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 21 octobre à 19h**, dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Séance ouverte au public.

18-19

OCT.
2019

CONCOURS
à la création
de commerce



MON CENTRE VILLE A UN INCROYABLE
COMMERCE



CREIL

Testez votre projet
de commerce ou
d'artisanat en
36 heures !

Samedi 19 octobre - 11h
Présentation des projets
Le Flora - Ouvert à tous

Inscriptions - renseignements : www.moncommerce-centreville.com

Votez pour votre projet favori sur

 /incroyablecommerce

 @incroyable_com

ORGANISATION



PARTENAIRES



Boulangerie Pâtisserie
La Friande - La Pâtisserie

